



**Communiqué  
Pour diffusion immédiate**

## *Plan d'action pour contrer l'intimidation à l'école* **Pour la FAE : Un pas dans la bonne direction**

**Montréal, 13 février 2012** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se réjouit de voir enfin le gouvernement agir pour contrer l'intimidation à l'école. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction, d'autant que la FAE a souvent rappelé au gouvernement l'importance d'assurer un suivi rigoureux en milieu scolaire pour empêcher toute forme de violence.

« L'école doit être un milieu de vie stimulant, formateur et sécuritaire. L'annonce gouvernementale autour du thème « *L'intimidation, c'est fini. Moi, j'agis* » envoie un signal pour qu'il n'y ait aucune tolérance à l'égard de ce type de comportement à l'école », de déclarer Pierre St-Germain, président de la FAE.

Pour prévenir et enrayer la violence et faire en sorte que le plan d'action puisse donner des résultats, la FAE interpelle particulièrement les directions d'établissement afin qu'elles assument leurs responsabilités pour soutenir les victimes d'intimidation et de violence en mettant en place et en appliquant les mesures requises à l'égard des fautifs. Les parents doivent aussi collaborer pour soutenir l'école afin que les règles de vie en vigueur soient respectées. L'adoption d'un éventuel projet de loi et les annonces du gouvernement sont positives, cependant, les vraies questions sont à poser : Est-ce que ce sera appliqué? Quels seront les moyens concrets qui seront mis à la disposition des établissements pour réaliser le tout?

« Malgré l'adoption de codes de vie par les écoles, trop souvent les directions d'établissement font preuve de laxisme dans leur application. Les parents ont aussi un rôle important à jouer pour que ces actions soient harmonisées. L'intimidation, ça concerne tout le monde. Le personnel enseignant doit sentir qu'il reçoit un appui ferme de sa direction et des parents lorsqu'il intervient à l'égard d'un geste répréhensible. Si la FAE reconnaît la nécessité d'intervenir pour prévenir et contrer l'intimidation à l'école, elle rappelle l'importance d'aborder la question globalement et de ne pas négliger celle qui touche les personnels. Rappelons qu'un sondage Léger Marketing<sup>1</sup> réalisé en mars 2010 et auquel plus de 2000 enseignantes et enseignants avaient participé révélait que 85 % du personnel enseignant se disait victime de violence psychologique ou verbale et la moitié affirmait avoir vécu une forme de violence physique. La violence sous toutes ses formes demeure inadmissible. Nous souhaitons maintenant que l'annonce faite hier par le premier ministre Jean Charest et par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Line Beauchamp, donnera plus de résultats que le décevant plan précédent et se traduira par des gestes concrets favorisant un milieu de vie agréable et serein, et conséquemment, de meilleurs apprentissages. Ce sont là des conditions essentielles pour que l'école réalise sa mission. Ce message doit circuler largement et être bien compris par tous les acteurs concernés, particulièrement par les directions d'établissement », a conclu, le président de la FAE, Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement  
Renseignements : Armand Dubois, conseiller du Service des communications  
Téléphone : 514 666 7763, poste 296 – bureau  
514 910-1754 – cellulaire

- 
1. Le sondage WEB a été réalisé du 2 février au 1<sup>er</sup> mars 2010 auprès d'un échantillon représentatif de 2082 enseignantes et enseignants des neuf syndicats de la FAE. La marge d'erreur est de  $\pm 2,06$  %, et ce, 19 fois sur 20.